

Séance extraordinaire du 13 avril 2015

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce treizième jour du mois d'avril deux mille quinze à dix-huit heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Jean-Claude Belles-Isles, directeur général adjoint-Développement du territoire et de la qualité de vie par intérim, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2015-02-79

Période de questions

Environ deux personnes assistent à la séance. Personne ne prend la parole.

CV-2015-02-80

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'élaboration de programmes particuliers d'urbanisme pour divers secteurs de la Ville et nomination relative à l'évaluation du fournisseur
[Document d'aide à la décision URBA-2015-090](#)

Attendu la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'élaboration de programmes particuliers d'urbanisme pour divers secteurs de la Ville (appel d'offres 2015-55-02) à AC/a architecture inc., au prix de 245 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

De nommer Dominic Deslauriers, directeur de l'Urbanisme, afin d'évaluer ce fournisseur au terme de ce contrat.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-02-81

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2015-02-82

Période de questions

Personne ne prend la parole.

CV-2015-02-83

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

À 18 heure 05, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
